

## 4 ème CONCOURS d'ÉCRITURE et d'ART POSTAL



**Art 1 :** «Les Z'Ateliers de la Tête de Bois» organisent en Normandie et en «Francophonie» un concours d'écriture et d'art postal, du **15 septembre 2011 au 1 mars 2012**.

**Art 2 :** L'objet de ce concours est la réalisation d'une enveloppe décorée selon les principes de l'art postal, accompagnée d'une lettre courte, sur le thème suivant :

**[ l e s ã s ]**

"Les sens, l'essence,  
laid sens, laisse Hans!, laisse anse..."

**Que voit l'oreille ? Qu'entend l'œil ?  
Des sons à caresser, déformer, détacher, ou déplacer.  
Et la lettre apparaît...**

**L'enveloppe ou le «contenant»** ne doit présenter aucun signe distinctif permettant d'identifier l'auteur. (Pas d'adresse de l'expéditeur). La fiche d'inscription jointe doit se trouver à l'intérieur de l'enveloppe.

**Timbres** utilisés : timbres de collection du pays d'origine, au choix, selon le tarif en vigueur.

**L'adresse d'envoi est la suivante : Les Z'Ateliers de la Tête de Bois**

MAIRIE de Honfleur, Place de l'Hôtel de ville, 14 600 HONFLEUR

**La lettre courte qui accompagne l'enveloppe doit raconter [ l e s ã s ]**

Elle peut être présentée sous diverses formes : correspondance imaginaire, monologue ou dialogue, poème, nouvelle courte, origami, histoire illustrée, dessin annoté, page d'un carnet de voyage, bande dessinée, bouteille à la mer, pigeon voyageur...

**La présentation, la forme et le format sont libres.**

**Pour les plus jeunes candidats** (Maternelle / CP), une courte dictée à l'adulte est acceptée. Les lettres peuvent être adressées personnellement à « l'Homme de Bois » + adresse ci-dessus.

### **Art 3 :**

Ce concours est ouvert gratuitement aux enfants, jeunes et adultes sans limite d'âge, répartis en 3 catégories :

- **Enfants : 3/11 ans**, inscriptions individuelles d'enfants, ou groupes par l'intermédiaire de centres de loisirs, associations, ou classes maternelles et primaires.
- **Adolescents : 12/17 ans**, inscriptions individuelles de jeunes, ou groupes par l'intermédiaire d'associations ou classes de collèges et lycées des filières classiques ou professionnelles.
- **Adultes : 18 et +**, inscriptions individuelles ou collectives (associations, clubs, collectifs ou groupes d'amis...)

Chaque candidat ne pourra présenter qu'une seule production.

### **Art 4 :**

Pour participer, remplir le bulletin de participation ci-joint et l'envoyer dans l'enveloppe avec la lettre courte, par voie postale, **avant le 1 mars 2012**. L'enveloppe et la lettre présentées ne devront pas avoir été éditées ni primées par ailleurs.

### **Art 5 :**

A- Le jury évaluera les productions et décidera des gagnants ; il sera composé d'enseignants, d'auteurs, d'artistes, de partenaires, de lecteurs avertis, etc. Ses décisions sont souveraines et ne pourront faire l'objet d'aucune contestation. En fonction des textes reçus, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix. L'attribution des prix se fera par notation selon des critères préétablis qui tiendront compte du fond ainsi que de la forme: Originalité, créativité, sujet choisi, présentation, composition, expression, style, humour, authenticité, poésie, émotions, écriture, soin, orthographe, oblitération, harmonie et équilibre entre le texte et l'enveloppe.

B – Les gagnants du concours verront leurs productions valorisées par une lecture publique des textes à Honfleur et une publication papier et/ou Internet. Ils recevront un prix d'une valeur minimum de 50 €. Une sélection d'enveloppes et de textes sera exposée sur Honfleur (Mairie, Médiathèque, Poste).

C - Une mention spéciale du jury pourra être décernée, en fonction des productions reçues. (coup de cœur du jury, prix des lycéens, prix handicap...)

### **Art 6 :**

Les lauréats de chaque catégorie seront informés par courrier électronique ou téléphone du résultat du concours. La remise des prix avec présentation publique des textes et enveloppes gagnants aura lieu à Honfleur, début mai. Tous les participants en seront personnellement informés, et invités par mail. En cas d'impossibilité d'être contacté par mail, joindre une enveloppe timbrée à son adresse.

### **Art 7 :**

Les lauréats sont tenus d'accepter toute utilisation promotionnelle qui pourrait être faite de leur nom, photo et création dans le cadre de leur participation au concours.

### **Art 8 :**

Les auteurs cèdent leur œuvre libre de tout droit dans le cadre d'une publication papier qui pourrait en être faite au sein de l'association « **Les Z'Ateliers de la Tête de Bois** » ou sur le site Internet. Ils sont, par ailleurs, libres de la publier ensuite chez n'importe quel autre éditeur, aux conditions de leur choix.

### **Art.9 :**

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent, en accord avec les partenaires. Les productions seraient alors à retirer auprès de l'association.

### **Art.10 :**

La participation au concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Toute entorse à ces règles entraînerait l'élimination du candidat. Les organisateurs et les membres du concours ne sauraient être tenus pour responsables des pertes, retards, défaillances techniques, pertes de courrier, ou de toute autre incompréhension du présent règlement de la part des participants.

**Mail : [tetedebois@ymail.com](mailto:tetedebois@ymail.com)      BLOG : <http://leszateliersdelatetedebois.wordpress.com/>**

**Les Z'Ateliers de la Tête de Bois**

MAIRIE de Honfleur, Place de l'Hôtel de ville, 14 600 HONFLEUR

**4 ème CONCOURS d' ECRITURE et d'ART POSTAL**  
Organisé par l'association « **Les Z'Ateliers de la Tête de Bois** »



**GROUPE LA POSTE**

Formulaire à compléter et retourner signé, dans l'enveloppe avec la lettre, par voie postale,  
**avant le 1 mars 2012**, à l'adresse suivante :

**Les Z'Ateliers de la Tête de Bois**

MAIRIE de Honfleur, Place de l'Hôtel de ville,  
14 600 HONFLEUR

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Etablissement / Association et nom du responsable (si participation en groupe) :

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_  
(Obligatoire pour toutes communications)

Téléphone : \_\_\_\_\_

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les conditions.

Catégorie : enfant / ados / adulte

Signature du candidat

Des parents ou du responsable.

**Mail :** [tetedebois@ymail.com](mailto:tetedebois@ymail.com)

**BLOG :** <http://leszateliersdelatetedebois.wordpress.com/>

**Les Z'Ateliers de la Tête de Bois**

MAIRIE de Honfleur, Place de l'Hôtel de ville, 14 600 HONFLEUR